Action et Démocratie Amiens

Le 07 mai 2020

MUTATION INTRA ACADEMIQUE 2020.

Cher(e) Collègue,

Nous espérons que ce message te trouvera en bonne santé ainsi que tes proches.

Si tu es candidat(e) à une mutation cette année dans l'académie d'Amiens.

Compte tenu des circonstances particulières de fonctionnement en ce moment, tu devrais pouvoir consulter ton barème de mutation sur SIAM aujourd'hui à partir de 18 h 00.

Comme il était initialement prévu dans la circulaire, tu as jusqu'au 22 mai 18 h 00 pour signaler une erreur ou demander une rectification.

Les membres du secrétariat A&D Amiens se réuniront après le 15 mai pour vérifier les barèmes.

Pour que nos commissaires paritaires puissent faire leur travail de vérification, ils doivent être en possession de ton dossier de mutation syndical spécial « Mutation intra » accompagné des copies des pièces justificatives et de la proposition de barème du rectorat.

Si un dossier « handicap » est en cours merci de le préciser.

Si tu n'as pas encore envoyé ton dossier syndical, tu le trouveras en pièce jointe. Tu peux le remplir et le poster avant vendredi soir 15 mai à l'adresse suivante :

M Régis Lyonnet

54 rue Emile Bazin

80 800 AUBIGNY

Ou mieux encore, remplir le dossier, le scanner, et nous l'envoyer au plus vite par mail avec les pièces justificatives à l'adresse suivante :

AetD.amiens @gmail.com

Si tu as déjà envoyé ton dossier ne tient pas compte de ce message.

Bien syndicalement,

Le secrétariat académique.